

1987

Deux délégués de la manu assignés au tribunal Vague d'indignation dans la ville

A 14 h cet après-midi, se déroulera le référent demandé par la direction de la manufacture des tabacs, qui souhaite pouvoir transférer « tranquillement » des machines de Morlaix à Strasbourg.

« L'atmosphère est en train de se tendre. On risque une radicalisation des positions qui serait préjudiciable à la recherche d'une solution à ce problème. »

Noël Fournier, le nouveau sous-préfet de Morlaix, ne cache pas que la position de la direction de la SEITA est inadmissible : « Je ne comprends pas que l'on puisse dire qu'il n'y a rien à négocier. Je ne suis pas persuadé qu'il y ait des raisons économiques à ce transfert de machine... Un dossier comme celui-là, cela se présente et cela se présente d'une autre façon aux partenaires économiques et sociaux. » Sévère Noël Fournier ? « Oui, mais mon objectif est de défendre l'atmosphère et de parvenir à l'ouverture de vraies négociations. »

Mitterrand saisi

Pour sa part, Jean-Jacques Cléach, le maire de Morlaix, est tout aussi indigné : « Il est anormal que deux syndicalistes soient assignés devant le tribunal. C'est de la provocation. » Et il précise qu'il a demandé à Marie Jacq, député (PS) de Morlaix, d'intervenir directement auprès du président de la République, François Mitterrand.

Marilyse Lebranchu, conseiller régional et présidente du SIVOM, avoue ne pas comprendre l'intérêt de la SEITA à traduire les deux délégués devant le tribunal. Et elle ajoute : « Ce n'est pas la peine d'aller rencontrer M. Heyraud, le

L'assignation devant le tribunal des deux responsables CGT de cet établissement, MM. Guidou et Le Calvez, a provoqué de multiples réactions d'indignation. Tant le sous-préfet, M. Noël Fournier, que le maire, Jean-

PDG de la SEITA, s'il n'y a rien à négocier. »

De son côté, Louis Rio, le président de la chambre de commerce et d'industrie, déclare : « Je comprends la position des syndicalistes. Et la direction de la SEITA a pour le moins un comportement brutal qui est dangereux. Veut-elle faire en sorte que l'on puisse affirmer que les Morlaisiens sont intena-

Provocation

Du côté de la CFDT, on n'hésite pas à parler de provocation. « C'est à l'un de nos anciens délégués que l'on a demandé de

Jacques Cléach, le président de la chambre de commerce et d'industrie, Louis Rio ou le responsable de l'union locale CFDT estiment que la procédure employée par la SEITA est pour le moins inopportune.

démonter la machine », souligne Herry Simon, le permanent de l'union locale. « Les délégués CGT, dans cette affaire, ont fait leur boulot, affirme-t-il encore. Et la direction veut cristalliser le conflit à Morlaix, en prenant deux responsables syndicaux en otage. »

Regrettant de ne pas avoir les capacités militantes suffisantes à la manu pour pouvoir clamer plus fortement son point de vue, Herry Simon souhaite cependant que la direction de la SEITA prenne ses responsabilités et donc, entame des négociations.

Des arrêts de travail

A noter que le syndicat CFDT de la manu appelle le personnel à

cesser le travail demain, de 13 h 30 à 15 h, « par solidarité avec les collègues de travail qui sont victimes d'une manœuvre de la direction ». L'union locale CFDT invite l'ensemble de ses adhérents à manifester leur solidarité aux deux délégués CGT.

Pour sa part, la CGT organise un rassemblement devant le palais de justice à 13 h 30. Le Parti communiste de Morlaix et les élus communistes invitent la population à s'y rendre nombreuse. A noter que Bertrand Page, le secrétaire général de la fédération CGT des tabacs et allumettes, sera cet après-midi à Morlaix et que des arrêts de travail seront organisés par son syndicat dans l'ensemble des unités de la SEITA.